Le Sahel, une catégorie coloniale française

Jean-Loup AMSELLE

Directeur d'études émérite à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), France

DOI : https ://doi.org/10.17184/eac.8163

Résumé : Le Sahel est une catégorie, comme toutes les catégories qui s'appliquent à l'Afrique, ethniques et géographiques entre autres, qui semble aller de soi, être d'une naturalité première. Évoquant les famines et les sécheresses des années 1970, les révoltes et insurrections qui se produisent dans toute cette zone depuis des décennies, le Sahel est vu avant tout comme une « terre dangereuse ». Peut-être en va-t-il ainsi parce qu'il s'agit d'une catégorie instable, hybride, intermédiaire entre le désert et la savane, entre le nomadisme et la sédentarité, entre des populations « blanches », des populations « rouges » (les Peuls) et des populations « noires », entre l'animisme et l'islam. Impossible donc de définir de façon stricte ce qu'il en est du Sahel, de ses limites, de ce qui le caractérise en propre. Il s'agit d'une notion totalement arbitraire qui ne doit son existence qu'à la consolidation que lui ont fait subir un certain nombre de savants coloniaux. D'ailleurs, si le Sahel est un terme d'origine arabe, venu du nord de l'Afrique, il n'existe aucun nom équivalent dans les langues locales du Mali, dans la langue banmana entre autres. Cette catégorie instable, métisse a été vue au cours de l'histoire comme ayant abrité les grands empires du Ghana, du Mali et du Songhay, ces formations politiques servant en quelque sorte de trait d'union entre la forêt et la savane d'une part et le Sahara et le Maghreb d'autre part. Cet axe nord-sud s'adossant à la route commerciale Tombouctou, Djenné, Kong a joué un rôle central dans l'approvisionnement en or de l'Europe avant l'invasion de l'Amérique et ensuite pour l'acheminement des esclaves vers le monde arabo-musulman. Cet axe méridien n'a été rompu que par la conquête française qui lui a substitué, comme on le verra, un zonage longitudinal ouest-est. L'hypothèse de cet article est donc que les problèmes de ce qui forme aujourd'hui le Sahel sont en grande partie le résultat de cette disruption.

Mots-clés : Sahel, géographie, botanique, histoire, Peuls, Arabes, Touaregs, catégorie, Sahara, colonisation

Abstract: Throughout history, this unstable, mixed-race category has been seen as home to the great empires of Ghana, Mali and Songhay, these political formations serving as a sort of link between the forest and the savannah on the one hand and the Sahara and the Maghreb on the other. This north-south axis was linked to the Timbuktu, Djenné and Kong trade route, which played a central role in supplying Europe with gold before the invasion of America, and then in transporting slaves to the Arab-Muslim world. This meridian axis was only broken by the French conquest, which replaced it, as we shall see, with a longitudinal west-east zoning. The hypothesis of this article is that the problems of what is now the Sahel are largely the result of this disruption.

Keywords: Sahel, geography, botany, history, Peuls, Arabs, Touaregs, category, Sahara, colonisation

1 L'invention de l'Afrique

L'Afrique, telle que nous la connaissons actuellement est le produit de la circumnavigation opérée par les Portugais à la fin du XV^e^ siècle. C'est le navigateur portugais Vasco de Gama qui a effectué le premier le tour de l'Afrique, en doublant le Cap de Bonne espérance en Afrique du Sud, et c'est donc lui qui a circonscrit le premier le continent dans ses limites actuelles. Auparavant l'Afrique, c'était l'Afrique romaine – l'*Africa* –, celle du III^e^ siècle après J.-C., qui s'étendait de l'océan Atlantique jusqu'au-delà du rivage des Syrtes (Libye) et qui s'attira les louanges de Pline l'Ancien (1980) pour lequel « Il y a toujours quelque chose de nouveau en provenance d'Afrique ». Ce terme a désigné ensuite la Tunisie actuelle que l'on nommait *Ifriqiya*.

Mais l'Afrique a été ensuite divisée par les colonisateurs européens en zones selon les latitudes : Afrique du nord ou Maghreb (Occident en arabe), Sahara (désert en arabe) et Sahel (rivage en arabe), et Afrique « noire » ou subsaharienne. Le Maghreb était censé abriter des populations lettrées en arabe et étaient donc du ressort des orientalistes alors que l'Afrique noire ou subsaharienne était supposée abriter des sociétés, des ethnies, entièrement plongées dans la tradition orale, et donc relevant de l'ethnographie. Cette idée était erronée puisque l'islam avait pénétré au X^e^ siècle en Afrique subsaharienne et encore plus tôt en Afrique de l'est, ce qui a permis la diffusion d'une culture lettrée en arabe notamment à Tombouctou et à Djenné. Ce n'est qu'à une période récente que cette division « Afrique blanche / Afrique noire » a été abolie par la recherche et qu'ont été rétablies les relations multiséculaires entre le Nord et le Sud de l'Afrique, notamment pour ce qui concerne la circulation des marchandises comme l'or et les esclaves à travers le Sahara, celle des idées, des religions ou des institutions. Aujourd'hui le Sahara apparaît, à travers l'histoire, davantage comme une région de passage qu'un obstacle.

Mais il est vrai que le Maghreb et l'Afrique subsaharienne n'ont pas subi de la même façon les effets de l'esclavage. En premier lieu, la traite esclavagiste a été, avant l'invasion de l'Amérique en 1492, orientée exclusivement vers le Maghreb, le monde arabo-musulman et l'Europe. On débat encore beaucoup sur la question de savoir si la traite transsaharienne a été aussi importante sinon beaucoup plus importante que la traite transatlantique et si la « caravelle » l'a emporté sur la « caravane » ou inversement, mais cette question, à vrai dire indécidable, est inséparable d'un débat piégé lié à l'islamophobie.

2 Qu'est-ce que le Sahel ?

Le Sahel sur le plan géographique et ethnico-religieux, est une catégorie qui se déploie exclusivement au sein du contexte colonial français. En effet, ce terme n'apparaît que tardivement en anglais et le Soudan-Khartoum, ancienne colonie britannique, qui fait partie de la même zone bio-climatique, n'est pas désignée comme faisant partie du Sahel.

L'anthropologie coloniale française reprend donc les classifications arabes antérieures comme celles de Sahara (désert) ou de Sahel (rivage, littoral, bordure qui a aussi donné « swahili » en Afrique orientale). Cette catégorie désigne également le Sud al-

Published in : TINE, Benoit (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

gérien et la région de Monastir, Sousse et Mahdia en Tunisie, comme on le verra plus loin. L'anthropologie coloniale française reprend également l'opposition ancienne entre Afrique du nord et Afrique subsaharienne « noire » puisque les voyageurs comme Ibn Batouta ou les historiens arabes lorsqu'ils parlent du pays situé au sud du Sahara le nomment *bilad es-sudan* ou « pays des noirs ». Ce terme est également repris par les lettrés « noirs » de Tombouctou comme Es-Saadi (1981) qui écrit *Tarikh es-soudan*, histoire des Noirs ou du pays des noirs, vers 1650.

Mais il n'existe pas de mention du Sahel en tant que tel, en tant que région géographique, chez les voyageurs et les chroniqueurs arabes[1]. Ibn Batouta, au XII^{e} siècle, parle du « pays des noirs » délimité par une frontière politique : lorsqu'il arrive dans le « pays des noirs », il observe qu'y réside le lieutenant du sultan du Mali.

Les habitants du Sahel sont « naturellement » noirs pour les voyageurs et chroniqueurs arabes, et cette caractéristique somatique est sans doute due à leur position géographique sur l'œkoumène.

Le chroniqueur Al-'Umarī conceptualise bien la différence entre ces royaumes « noirs » et les populations berbères « blanches » du Sahara, cependant, dans le détail des mœurs décrites, on ne trouve guère d'éléments particuliers au Sahel.

On ne trouve pas davantage de notion de Sahel, entendue comme zone bio-climatique, chez les voyageurs, conquérants et premiers administrateurs coloniaux du XVIII^{e} et XIX^{e} siècles comme René Caillié, Heinrich Barth ou Louis Faidherbe.

On voit apparaître la notion de Sahel pour la première fois chez Auguste Chevalier, botaniste, à l'occasion de sa mission au Soudan, au cours des années 1899-1900.

Dans sa « Communication sur les zones et les provinces botaniques de l'Afrique Occidentale Française », il définit trois zones : sahélienne, soudanienne et guinéenne[2]. Au Congrès international de botanique de 1900, quelques mois plus tard, Chevalier (1902) précise ces divisions et décrit la végétation « sahélienne » des environs de Tombouctou. Il y apparaît que le Sahel est défini par une végétation particulière déterminée par une pluviométrie particulière et ceci à des fins de « mise en valeur » et de « développement économique. Il s'agit donc d'une catégorisation botanico-géographique, ou bio-climatique, liée à la latitude et aux courbes de précipitation (isohyètes). Il en va de même en Algérie et en Tunisie où dans son journal de voyage, Isabelle Eberhardt (1908 : 211 *sq*) signale qu'elle entre dans le Sahel à partir de la ville de Sousse[3]. A la même époque le lieutenant Desplagnes (1907), qui explore le « plateau central nigérien » (pays dogon et alentour) au Soudan français observe que les tribus Maures Ahlouches et Meischdoufs résident dans le « Sahel » soudanais. Enfin, le terme « Sahel » est mentionné à plusieurs reprises par l'administrateur colonial, arabisant et ethnographe Maurice Delafosse (1912, T. III, 194 sq) dans *Haut-Sénégal Niger* (l'actuel Mali) à propos des Maures et des Soninkés. On voit donc qu'au début du XX^{e} siècle, la catégorie de Sahel a acquis droit de cité dans la littérature de voyage, d'exploration coloniale et d'ethnographie.

[1] Ducène (2022).
[2] Bonneuil (s. d.).
[3] Aujourd'hui, le Sahel est une région de Tunisie qui s'étend du golfe d'Hammamet à Chebba au sud.

Published in : TINE, Benoît (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

3 Retour en arrière : le Sahel avant le Sahel

3.1 Faidherbe : la géographie raciale avant le Sahel

L'officier Louis Faidherbe est d'abord en poste en Algérie puis au Sénégal où il est nommé gouverneur en 1854. Dans ses écrits, la notion géographique de Sahel n'apparaît pas, il oppose simplement la « Berbérie » et le « Soudan », l'Afrique du Nord « blanche » et l'Afrique sud-saharienne « noire »[4].

Au sein de l'Afrique de l'ouest, il établit une classification raciologique qui le conduit à opposer trois races : la race « blanche », la race « rouge » et la race « noire » et l'on verra que cette classification a un impact sur la conceptualisation de la notion de Sahel.

Les Blancs englobent les Touaregs qui sont des Berbères et les Maures qui sont des Arabes. Faidherbe exprime son inclination pour les Berbères et son aversion pour les Arabes qu'il considère comme des « fanatiques » musulmans.

Les Rouges, quant à eux, sont représentés par les Peuls. Les Peuls sont vus par lui comme étant originaires d'Egypte : ce sont des propagateurs de l'islam et des fondateurs d'empires (El Hadj Omar) qui oppriment la troisième race, celle des noirs. Les Peuls sont donc l'exemple type de la race sahélienne avant la lettre, en tant que « race intermédiaire », et ce stéréotype, continue de prévaloir actuellement.

On retrouve ces idées sur les Peuls chez toute une série d'essayistes et d'ethnographes du XIX^{e} siècle et du début du XX^{e} siècle qui expriment leur fascination pour cette population en raison de ses caractéristiques physiques, linguistiques et de son mode de vie nomade[5].

3.2 Le Sahel chez les chercheurs français du XX^{e} siècle

En raison de son optique géographique, l'administrateur colonial et historien de l'Afrique Raymond Mauny (1961) accorde une attention particulière à la notion de Sahel dans son *opus magnum* « Tableau géographique de l'ouest africain au Moyen-Age ».

Il y considère que l'isohyète des 300 millimètres de pluie par an sépare le Sahara septentrional du Sahel méridional. Ces deux zones sont selon lui le domaine des pasteurs berbères blancs, porteurs de voile et indépendants ou relevant parfois de façon relâchée des grands états soudanais. Il oppose à ces deux zones, celle du Sahel méridional qui s'étend selon lui entre les isohyètes 300 mm et 600 mm/an et celle qualifiée de nord-soudanaise qui avoisine au sud l'isohyète 1000 mm/an. Ces deux dernières zones sont celles où fleurissent les grands Etats « noirs », du Takrur au Sénégal d'aujourd'hui, du Ghana, du Songhay, du Kanem-Bornu et des royaumes hausa ; et elles sont toutes dévolues à la culture du mil.

On retrouve à peu près les mêmes considérations bio-climatiques, les descriptions ethnologiques en moins, chez Théodore Monod, le célèbre naturaliste qui fut directeur

[4] Amselle (2010).
[5] P. et G. Brasseur (1978).

Published in : TINE, Benoit (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

de l'IFAN à Dakar dans les années 1950. Selon lui, le Sahara est comme « un toit à deux pentes », séparant, de fait, ce qui est continu. Il voit ce désert comme une entité fermée sur elle-même, ce qui reprend d'une certaine façon le projet d'Organisation commune des régions sahariennes (OCRS) telle qu'elle avait été conçue par l'administration française en 1957. Quant au Sahel, c'est une zone éco-climatique qui traverse toute l'Afrique moyenne, au nord de l'équateur, entre le désert proprement dit, c'est-à-dire le Sahara, et la savane de type soudanien. Il s'agit d'une bande qui court de l'Atlantique à la mer Rouge. Sur cette zone relativement sèche, semi-aride, en principe il pleut tous les ans, avec plus ou moins de régularité. La zone sahélienne commence au nord avec 100 à 250 millimètres de pluies et se termine au sud avec 400 à 500 millimètres par an. De ces données climatiques dépendent également dans une large mesure, la composition floristique et les caractères de la végétation : il s'agit le plus souvent d'une savane plus ou moins boisée comprenant, avec un tapis de graminées particulièrement dense après les pluies annuelles, un peuplement arbustif et arboré[6].

Le Sahel se présente donc comme une zone de transition et de contact géographique et ethnique entre le Sahara et la savane entre les peuples blancs, les peuples rouges (les Peuls) et les peuples noirs, entre les sédentaires et les nomades mais aussi comme une zone de séparation géographique et ethnique, reposant sur la rupture des réseaux qui traversent les différentes zones et les différentes ethnies. Même si les Peuls ne sont pas les seuls habitants de cette zone, ils en sont l'exemple paradigmatique. Ils ne sont ni blancs, ni noirs, ils parlent une langue qu'on hésite à ranger entre langues à classes, d'origine sémitique (Delafosse) et langues « nègres » ou « ouest-atlantique » (Faidherbe). Ce sont tantôt de simples éleveurs transhumants, tantôt des bâtisseurs d'empires sédentaires (Boundou, Futa Djalon, Macina, El Hadj Omar). Ils sont enfin vus comme un facteur d'amélioration des Noirs en se métissant avec eux. Il existe donc une profonde ambiguïté des Peuls considérés comme civilisés mais en même temps craints de la part des populations agricoles sédentaires et ils sont d'ailleurs parfois comparés aux Juifs.

C'est dans l'œuvre du géographe Jean Gallais (1967) que l'on trouve l'expression la plus achevée de la notion de Sahel. L'identité sahélienne est vue en effet par lui comme une sorte d'hypostase, ce qu'il nomme la « sahélité », catégorie qui combine des caractéristiques liées à la latitude avec celle des rapports entre mobilité et sédentarité, c'est-à-dire entre éleveurs nomades et paysans sédentaires. Cet essentialisme géographique se combine à un essentialisme ethnique puisque les éleveurs nomades sont avant tout des Peuls dont le comportement est dicté par une sorte d'ethos immuable la *pulaaku*. J. Gallais voit donc dans cette identité sahélienne, en particulier dans l'importance du pastoralisme nomade, une réalité qui entre en contradiction avec l'imposition d'un Etat à base territoriale dont les caractéristiques ne concernent en fait que les paysans sédentaires. C'est pourquoi il s'oppose à la sédentarisation des nomades comme réponse à la crise sahélienne et qu'il se fait l'avocat d'une sorte d'État déterritorialisé qui respecterait la mobilité et les parcours changeants des éleveurs transhumants[7].

[6] J. Vernet (dir.) (1994).
[7] Gallais (1967, 1984).

Published in : TINE, Benoît (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

Il faut savoir gré au géographe Denis Retaillé (2018) d'avoir déconstruit tout cet essentialisme colonial. Dans le cadre de son entreprise de démontage de la notion de Sahel, il est amené à opérer de la même manière pour la catégorie voisine et complémentaire de « Sahara ». A cette fin, il est conduit à prendre dans ses rets, parallèlement à la prise en considération des travaux d'A. Chevalier pour la partie subsaharienne du Sahel, les travaux de l'École d'Alger et ceux des géographes « métropolitains » relatifs à la partie septentrionale ou sud-algérienne de ce même Sahel.

Les premiers associent le Sahara à la colonie algérienne en s'appuyant sur des enquêtes de terrain qui mettent en évidence la continuité entre les différentes zones. Les seconds, quant à eux, tracent une limite de l'agriculture en suivant la ligne des premières oasis où se rendent saisonnièrement les nomades. Cette ligne reprend la limite historique de la Régence d'Alger qui prévalait du XVIII^{e} siècle jusqu'à l'organisation de l'espace colonial à partir de 1830. Sous cette influence, les régions proprement sahariennes font alors l'objet d'une organisation séparée sous la forme des « territoires du sud » ou « territoire des oasis », un espace militaire parcouru par des compagnies de méharistes qui en assurent la sécurité contre les troubles nomades.

Ainsi grâce aux savants coloniaux français, est crée à la fois au sud et au nord du Sahara un espace hybride promu à un grand avenir, sous le nom de Sahel. Il s'agit d'un espace longitudinal qui revêtira la forme de la progression de la conquête coloniale française depuis Dakar en direction de Djibouti, espace interrompu, au grand désespoir des conquérants français, par la défaite de Fachoda (1898) qui introduit une rupture dans cette entreprise[8].

Entre la mobilité et la stratégie des agriculteurs sédentaires, entre les producteurs et les prédateurs, une ligne de fracture civilisationnelle est tracée, mêlant histoire, nature et morale pour déboucher sur une vision politique et même géopolitique qui est toujours à la base des appréciations contemporaines lorsqu'il s'agit de traiter des limites et de la mobilité. Dès lors, le Sahel a pu être séparé du Sahara alors même qu'il n'avait de sens qu'en rapport avec lui. En fonction des situations régionales ou locales, et du fait de l'oscillation du système bioclimatique, pasteurs nomades et agriculteurs se trouvent mêlés, se rejoignent en de mêmes lieux vers lesquels les uns trouvent refuge les mauvaises années climatiques et les autres réussissent à s'avancer au cours des bonnes.

A ce zonage longitudinal, D. Retaillé oppose à l'inverse une articulation méridienne de systèmes de production s'étendant du nord au sud à travers le Sahara.

Au Sahara et dans ces périphéries, ce sont en effet les relations intertribales ou interclaniques qui forment la trame de l'exercice des fonctions politiques. Des associations ou fédérations voisinent avec des rivalités voire des conflits autour de la maîtrise des ressources. Or, selon Retaillé, dans ces régions, la principale ressource n'est pas productive mais « commerciale ». La ressource c'est la route, et le pouvoir est à celui qui contrôle les circulations des hommes et des biens entre les deux rivages du « désert ». Les différents empires qui se sont succédé dans cette zone –Almoravides, Mali, Son-

[8] En ce sens, la mission Dakar-Djibouti de M. Griaule et Michel Leiris (1931-1933), si elle ne mentionne pas le terme « Sahel », ratifie dans son extension, fût-ce d'une manière nostalgique, le projet colonial sahélien de la France. Cf. M. Leiris (1934).

Published in : TINE, Benoit (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

ghay, Kanem-Bornou – sont donc des « empires de la route », des « empires charnières » qui vivent des échanges commerciaux qu'ils font entreprendre ou entreprennent eux-mêmes ou de la perception des taxes sur le trafic transsaharien. A ce modèle de l'empire de la route ou de l'empire charnière, tel qu'il est conçu par D. Retaillié, et qui évoque le « mode de production africain » de C. Coquery-Vidrovitch (1969), il faudrait sans doute apporter un correctif tenant au rôle majeur que l'esclavage jouait dans ces formations politiques précoloniales d'Afrique de l'ouest soudano-sahélienne. De même, faudrait-il rectifier son idée d'« espace mobile » qui doit beaucoup à la « nomadologie » de Deleuze et Guattari[9].

Il n'en reste pas moins que, à l'encontre d'un espace ouest-africain conçu comme la juxtaposition d'espaces contigus s'étendant du nord au sud et formant des plages longitudinales (Sahara, Sahel, savane soudanienne, guinéenne, etc.), il faut concevoir ces zones comme relevant d'un principe de mobilité que celui-ci concerne les échanges allant du Maghreb au Golfe de Guinée ou des relations complémentaires entre agriculteurs sédentaires et éleveurs transhumants. Toutefois, il ne faudrait pas croire que ces relations ne concernent que les échanges des céréales contre le bétail ou les produits laitiers : la mise en cause de l'essentialisme géographique consiste également à être conscient que la qualité de paysan sédentaire et de pasteur nomade n'est pas une réalité immuable et que l'on passe régulièrement de l'une à l'autre. Les Soninké agriculteurs et commerçants à longue distance sont donc également mobiles tandis que les Peuls résidant dans des villages une partie de l'année sont aussi sédentaires. Mais de surcroît, des éleveurs peuvent s'installer dans des villes pendant une période de l'année pour y faire du commerce et retourner ultérieurement à la vie nomade[10]. De sorte que la mobilité et la sédentarité ne doivent pas être considérées comme des modes de rapport à l'espace rigides mais au contraire comme des phases à l'intérieur d'un même processus. Et ce qui vaut pour les périodes de paix, est également valable pour les périodes de guerre puisque l'on a pu observer que les djihadistes du Sahel malien n'exerçaient pas à plein temps leur activité guerrière et qu'ils se repliaient à l'occasion dans d'autres activités.

Le Sahel comme entité géographique spécifique est depuis les années 1970 vue par les experts internationaux, les gouvernements de cette région et les militants altermondialistes comme une zone à problème en raison de sa fragilité économique[11]. Cette phase a débuté avec les sécheresses et les famines des années 1970 qui ont occasionné les premiers « réfugiés climatiques »[12] et qui ont provoqué les migrations d'une partie des éleveurs transhumants vers le sud des pays sahéliens et vers les pays côtiers. Cette descente vers le sud des pasteurs s'est conjuguée avec l'avancée vers le nord des zones cultivées, et donc le rétrécissement de la surface des pâturages. Au cours de cette période, a été également mis en évidence le rôle des cultures commerciales dans le déficit vivrier de cette région ainsi que le poids de l'aide alimentaire dans la survie des populations et les profits que pouvaient en retirer certains acteurs, à tra-

[9] Amselle (2011).
[10] Lovejoy et Baier (1975).
[11] C'est au cours de cette période, en 1973, qu'est créé le Comité inter-état de la lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS).
[12] Amselle (1981).

Published in : TINE, Benoît (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

vers notamment les détournements[13]. Cette fragilité des populations face au double défi géographique et politique s'est accrue avec l'instauration des plans d'ajustement structurel dans les années 1980 qui se sont soldés par la privatisation de nombreuses entreprises du secteur d'état et des services publics ainsi que la dérégulation du marché de plusieurs produits de base, celui des céréales notamment. Toutes ces mesures ont fragilisé les économies de la zone et sont sans doute en partie responsables des insurrections qui s'y produisent. De sorte que le Sahel est devenu synonyme de zone d'insurrection dont la responsabilité est attribuée en premier lieu aux populations nomades qui y résident, surtout les Touaregs et les Peuls. Sans vouloir à tout prix incriminer les classifications coloniales dans les conflits qui se produisent actuellement, il reste que le zonage longitudinal, tel qu'on a pu le décrire ainsi que la désarticulation des relations entre les systèmes de production des agriculteurs sédentaires et ceux des éleveurs transhumants est sans doute responsable de cette situation. L'oubli de la charnière nord-sud et des « chaînes de sociétés » méridiennes qui traversent l'Afrique de l'ouest depuis des siècles n'est sans doute pas indépendant de la crise sahélienne actuelle.

C'est dans ce contexte que s'est produit le renversement du régime de Mouammar Kadhafi en Libye et le retour au Mali en 2011 de sa garde prétorienne composée de Touaregs. Il en est résulté la prise de pouvoir du Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA) sur le nord du Mali suivie de la domination du Mouvement pour l'Unicité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) et d'Ansar Dine sur toute cette région. Les menaces que faisaient peser ces forces djihadistes sur le sud du Mali, ont provoqué l'intervention de la France avec l'opération militaire Serval de janvier 2013 (suivie de Barkhane en 2014), entraînant avec elle dans ses fourgons les forces armées maliennes. Dès lors, on assiste de la part des officiers français à la reprise des stéréotypes coloniaux utilisés comme grille d'analyse de ce conflit. Tout l'appareil de classification ethnique utilisé naguère reprend du service, en particulier sous l'influence de l'historien d'extrême-droite Bernard Lugan qui a enseigné pendant plusieurs années à l'Ecole de guerre. L'idée générale est que l'Afrique était, à la période précoloniale, la proie des conflits ethniques, que ceux-ci pris fin avec la colonisation et qu'ils ne font que reprendre de plus belle avec les indépendances. S'agissant du Sahel, on retrouve avec lui la vieille classification opposant les Touaregs, les Peuls et les Noirs du sud[14]. Selon cette vision, la paix au nord dépend des Touaregs auxquels de véritables concessions doivent être faites par les autorités de Bamako, la paix au centre dépendant quant à elle des Peuls qui aujourd'hui comme à l'époque des grands djihads peul du XIX^{e} siècle, menacent le « bloc ethnique mossi », c'est-dire « noir » et non contaminé par l'islam. Il est donc nécessaire de renforcer les défenses de ce « bastion mossi » en faisant s'engager à ses côtés les ethnies vivant sur son glacis, lesquelles ont tout à craindre de la résurgence d'un certain expansionnisme peul abrité derrière le paravent du djihadisme.

[13] *Comité information Sahel. Qui se nourrit de la famine au Sahel ?* (1974).

[14] « Sahel : une belle analyse de Bernard Lugan », Association de soutien à l'armée française, 29 novembre 2019, https://www.asafrance.fr/item/sahel-une-remarquable-analyse-de-bernard-lugan.html. Pour une critique approfondie de ses idées, voir Carayol (2022).

Published in : TINE, Benoit (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

Selon cette vision le conflit du Sahel ressortit donc à une guerre ethnique menée dans les termes d'une problématique héritée tout droit de Faidherbe et il n'est donc pas étonnant de voir le général Jean-Bernard Pinatel proclamer à son tour : « La situation ne se stabilisera que si Bamako consent à faire évoluer le statut de l'Azawad, car les Touaregs et les Peuls refuseront toujours de se soumettre aux Noirs du Sud »[15]. En clair, cela signifie que les Touaregs et les Peuls refuseront toujours d'être gouvernées par les populations « noires », qu'ils razziaient autrefois et qu'ils réduisaient en esclavage. La simplicité de cette interprétation non seulement ethniciste, mais également racialiste, en dit long sur l'aveuglement dont a fait preuve l'armée française tout au long de son intervention au Sahel et l'on ne doit donc pas s'étonner de l'échec qu'elle y a subi. Sans s'attarder longuement sur une critique du caractère schématique de cette classification ethnique, qui comme toutes les classifications ethniques, fait l'impasse sur la diversité des populations en cause ainsi que sur la polysémie des revendications identitaires, il faut noter que les conceptions des militaires français relatives à la spécificité de la situation ethnico-religieuse du Sahel ne se limitent pas au continent africain et qu'elles ont connues également, sous d'autres formes, un prolongement en France même.

Bibliogaphie

AMSELLE Jean-Loup, 1981, « Famine, prolétarisation et création de nouveaux liens de dépendance au Sahel. Les réfugiés de Mopti et de Léré au Mali », *Politique africaine*, n° 1, p. 5-22.

AMSELLE Jean-Loup, 2010, *Vers un multiculturalisme français. L'empire de la coutume*, Paris, Champs-Flammarion, Ch. IV, Faidherbe : un raciologue républicain

AMSELLE Jean-Loup„ 2011, « Méfions-nous de l'idéologie du nomadisme », *Le Monde*, 24 juin

BONNEUIL Christophe, s.d., « Auguste Chevalier, Savant colonial. Entre Science et empire, entre botanique et agronomie », https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_7/carton07/01 0008829.pdf

BRASSEUR Paule et Gérard, 1978, « Le Peul imaginaire », *Outre-Mers, Revue d'Histoire*, 241, p. 535-542.

CARAYOL Remi (2022), « Avec Bernard Lugan, retour vers le futur pour l'armée française » (Aux origines coloniales de Barkhane (3), *Afrique XXI*, 31 janvier, https://afriquexxi.info/article4917.html

CHEVALIER Auguste, 1902, « Un voyage scientifique à travers l'Afrique occidentale : Soudan français, Sénégal, Casamance », *Annales de l'Institut colonial de Marseille* (Dixième année, neuvième volume) p. 4-99.

Comité information Sahel. Qui se nourrit de la famine au Sahel ?, (1974), Paris, François Maspero+

COQUERY-VIDROVITCH Catherine, 1969, « Recherche sur un mode de production africain », *La Pensée* n° 144, p. 3-20.

DESPLAGNES Louis, 1907, *Le Plateau central nigérien. Une mission archéologique et ethnologique au Soudan français*, Paris, Emile Larose, p. 120.

DUCENE Jean-Charles, 2013, « Conceptualisation des espaces sahéliens chez les auteurs arabes du Moyen Âge », *Afriques* [En ligne], mis en ligne le 24 mai 2013, consulté le 02 mars 2022. URL : http://journals.openedition.org/afriques/1114 ; DOI

EBERHARDT Isabelle, 1908, *Notes de route, Maroc, Algérie, Tunisie*, Paris, Charpentier et Fasquelle, p. 211 sq, https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5804563d/f7.item.texteImage

ES-SAADI, 1981 *Tarikh es-Soudan,* Paris, Maisonneuve.

[15] Cf. « Le Mali ne doit pas devenir un fonds de commerce pour les apprentis sorciers de la géopolitique », tribune parue dans *Le Monde* du 28 Mai 2019 et signée par un collectif de chercheurs en sciences sociales. Voir également, infra, Emballement ethnico-religieux au Mali.

Published in : TINE, Benoît (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366

GALLAIS Jean, 1967, *Le Delta intérieur du Niger. Etude de géographie régionale*, Dakar, IFAN„ 2 vol. ,

GALLAIS Jean, 1984, *Hommes du Sahel. Espaces, temps et pouvoirs*, Paris, Flammarion.

LEIRIS Michel, 1934, *L'Afrique fantôme*, Paris, Gallimard, 4e édition.

LOVEJOY Paul et Baier Stephen, 1975. "The Desert-Side Economy of the Central Sudan." *The International Journal of African Historical Studies* 8, no. 4 : 551–81. https://doi.org/10.2307/216696.

MAUNY Raymond 1961, *Tableau géographique de l'ouest africain au Moyen-Age*, Dakar, IFAN.

PLINE l'Ancien, 1980, *Histoire naturelle*, Livre V, 1-46, 1ère partie, l'Afrique du Nord, texte établi, traduit et commenté par J. Desanges (Coll. des Universités de France, publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé)

RETAILLE Denis, 2018 « De l'espace nomade à l'espace mobile en passant par l'espace du contrat », 2010.halshs-00679163, « Sahel, sahel », *L'Information géographique*,/1, vol. 82, p. 34-81

VERNET J. (dir.), 1994, *Pays du Sahel. Du Tchad au Sénégal, du Mali au Niger,* Paris, Autrement, Série Monde H.S. N° 72, Janvier, p. 35.

Published in : TINE, Benoit (dir.), *Revue Internationale des Sciences Économiques et Sociales (RISES) No. 4. Espaces, patrimoine et développement durable*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005366, doi : 10.17184/eac.9782813005366